Ormont-Dessus, le 13 novembre 2016

COMMUNE
D'ORMONT-DESSUS
1865 LES DIABLERETS

La Municipalité d'Ormont-Dessus
au Conseil communal

Préavis municipal n°13-2017, relatif à une demande de crédit pour le remplacement des logiciels informatiques communaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Situation actuelle

Installé depuis 1996, notre logiciel de gestion financière et communale, BDI, a su évoluer pour suivre la majorité des changements. Toutefois, après plus de 20 ans de loyaux services, ses limites semblent avoir été atteintes. L'arrivée du nouveau plan comptable des communes MCH2 (prévu pour 2019), le besoin constant d'évolution technologique pour plus de communication avec les institutions étatiques telles que le contrôle des habitants, les votations, la CAMAC, etc., et le nombre croissant d'habitants en résidence principale ou secondaire, rendent le programme BDI difficile d'utilisation sans la mise en place de passerelles plus ou moins efficaces.

Les informations cumulées au cours des années dans les logiciels de gestion actuels ont induit une lenteur et une difficulté de gestion, principalement au niveau des adresses, du plan comptable et de leur adaptation aux nouvelles réglementations. Le manque d'intégration des différents modules (créanciers, salaires, rapports) oblige constamment à recourir à des interventions manuelles qui ralentissent les traitements et nuit à l'efficacité.

L'arrivée de la gestion électronique des données (GED) est également un tournant que notre Commune se doit de prendre en compte à l'heure où une grande partie des factures se transmettent par e-factures ou par courriels. L'archivage des données et des documents électroniques devient également une nécessité croissante lorsque le moyen de communication usuel s'effectue par courriels.

2. Amélioration nécessaire pour un fonctionnement efficace de l'administration

Afin de mettre en place une gestion efficiente de l'ensemble des départements de la Commune, la gestion de bases de données communes nous est apparue comme indispensable.

- Le traitement des habitants (arrivées, départs, décès, permis de travail, gestion des entreprises, etc.).
- Le traitement du registre électoral.
- Le registre de toutes les parcelles, des constructions et du cadastre (lié à la gestion des permis de construire, de l'eau, de l'épuration et des déchets).
- Les mutations du registre foncier (achats, ventes, successions, donations).
- La gestion des adresses des résidences secondaires.
- Le suivi des créanciers et des débiteurs (gestion des liquidités).
- Le traitement des salaires (répartis selon les tâches de chacun).

De ce fait, l'utilisation d'un programme intégrant l'ensemble de ces informations de manière centralisée a été l'un des principaux objectifs.

3. Logiciels utilisés par les autres communes

Autour de nous, de nombreuses communes ont été confrontées à l'obligation de changer de logiciel en raison de l'arrêt des mises à jour du programme de gestion financière et communale GEFI/G2i, le grand frère de notre BDI par l'entreprise OFISA.
De ce fait, notre travail de sélection d'un outil adéquat a été grandement facilité par les études menées par nos voisins.

Une analyse de nos besoins spécifiques, de la grandeur de notre Commune, de l'investissement financier et du prix annuel du contrat de maintenance ainsi que du support utilisateur, nous a permis d'orienter notre choix. Dans le même temps, grâce aux réunions de nos préposés au contrôle des habitants, à la bourse et au greffe, des discussions puis des essais de différents programmes ont été possibles tout en bénéficiant des avis des utilisateurs.

Plusieurs programmes ont été évalués :

Citizen de T2i
Abacus/Nest d'OFISA
Urbanus de Data Consulting
Nest/ProConcept de Prime Technologie

Les points suivants ont également été pris en compte :

- le respect des normes suisses d'harmonisation des données et d'échanges d'informations ;
- une technologie orientée Internet privilégiant une facilité d'accès tant en interne qu'à distance afin de privilégier une flexibilité d'utilisation ;
- l'intégration de manière native du partage des données entre les applications métiers (pas de construction de passerelles) ;
- la garantie de partenaires reconnus offrant une garantie de pérennité et d'évolution.

Le programme Citizen a finalement été retenu, répondant à nos attentes tout en restant également dans un coût raisonnable. Il est également à relever que le programme de gestion des séances et de suivi de décision, Xpert.Meeting, actuellement utilisé au sein de la Municipalité, est déjà l'un des modules proposés par le Groupe T2i, lequel est apprécié et utilisé par une grande partie des Municipalités du canton.

Le Groupe T2i dispose également des modules complémentaires intégrés à Citizen tels que la gestion des locations de salles, gestion du cimetière, le guichet virtuel, nous donnant la possibilité d'évoluer dans le futur.

D'autre part, toujours dans l'optique d'optimiser nos ressources, l'opportunité de recourir à un hébergement et à des sauvegardes journalières auprès de notre fournisseur s'est révélée intéressante au vu de l'âge avancé de notre serveur et de la nécessité prochaine de procéder à son changement.

4. Solution T2i

4.1 Introduction

La solution proposée consiste à centraliser les applications de gestion sur des serveurs situés dans les locaux du fournisseur.

Pour un prix fixe par habitant et par an, le prestataire offre donc les prestations suivantes :

- Location des serveurs mutualisés incluant :
  - Mise à disposition des serveurs et d'une place disque pour le stockage des données et documents ;
  - Gestion des sauvegardes ;
  - Evolution des versions des différents systèmes d'exploitation utilisés (Windows serveur) ;
  - Mise à disposition d'un accès sécurisé à Internet.

- Location des applications du pack choisi incluant non seulement :
  - La mise à disposition des applications ;
  - L'entretien et l'évolution des applications.

- Mais également des éléments difficilement estimables, comme :
  - Le support hotline lié aux applications ;
  - Une formation régulière des utilisateurs, donnée dans notre salle de cours ou sur site.

Une attention toute particulière est apportée à la sécurité et à la confidentialité des données de la Commune.

4.2 Solution de gestion communale

Le groupe T2i a développé une solution qui répond parfaitement aux besoins des communes romandes. Elle respecte les exigences édictées par les normes de la cyberadministration en Suisse. Cette solution optimise notamment les tâches des administrations communales en intégrant le citoyen au centre du processus, apportant ainsi de nombreux avantages à chacune des parties. Si le citoyen jouit d'un service de qualité, la Commune bénéficie d'une nette amélioration de la maîtrise des délais, des coûts et des processus.

Composée de nombreux modules, la solution de gestion communale permet de créer une solution personnalisée adaptée aux besoins de l'administration.

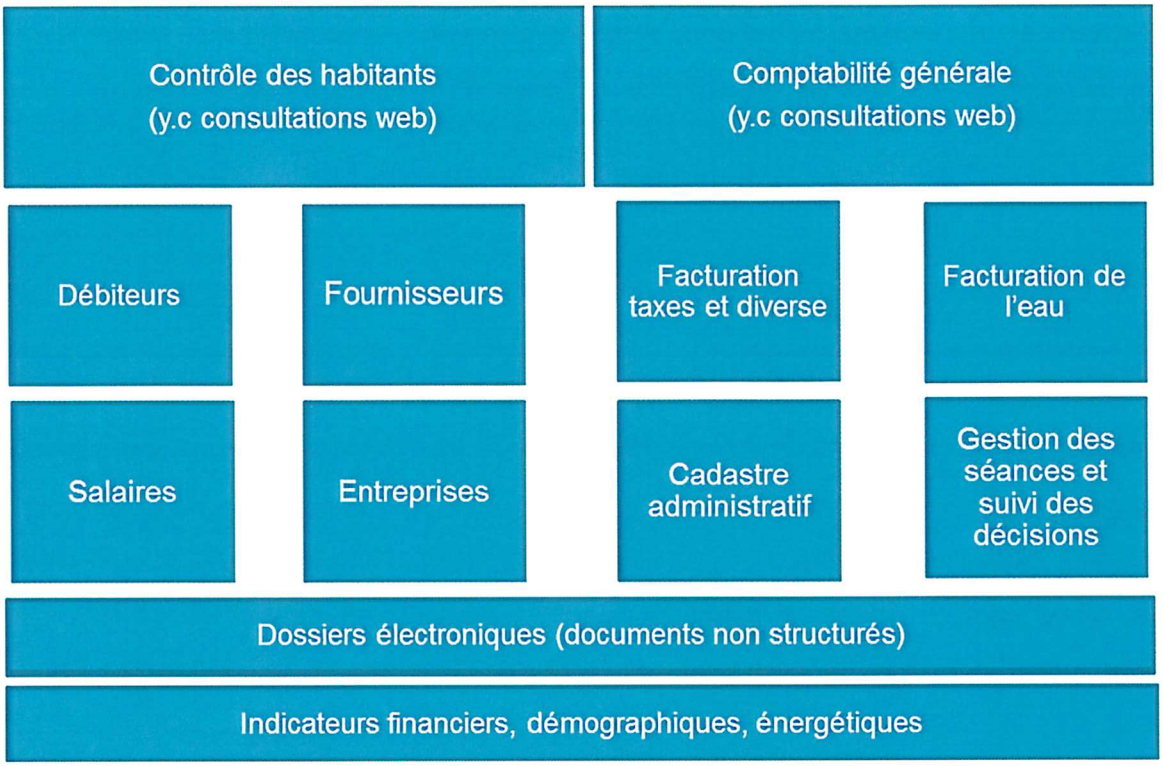

4.3 Description

Afin de répondre au mieux à notre demande, un pack d'applications de base nous est proposé.

Contenu du pack d'application Ormont-Dessus

- Gestion communale (y compris Citi.web)
- Gestion des entreprises
- Finances (CG, débiteurs, créanciers)
- Facturation diverse
- Services industriels (facturation de l'eau)
- Cadastre
- Gestion des salaires (Xpert.HRM – Payroll)
- Xpert.Meeting
- GED light
- Echéancier
- Serveur de messagerie et de gestion des agendas

Prestations incluses dans le prix des packs

Afin que notre commune n'ait pas de mauvaises surprises une fois la période de mise en œuvre passée, en ce qui concerne les coûts difficilement estimables que sont le support aux utilisateurs, la formation continue et les différentes prestations liées à l'évolution des applications (installation, gestion de projet, etc.), ils sont inclus dans le prix du pack.

Location des applications contenues dans le pack et des prestations qui leur sont liées incluant :

- Mise à disposition des applications
- Maintenance et évolution des applications
- Installation des applications et des nouvelles versions sur les serveurs
- Formation des utilisateurs dans nos locaux dans le cadre de cours collectifs (inter communes)
- Support hotline pour les questions liées aux applications.

Location d'un espace disque sur le serveur incluant :

- Mise à disposition des serveurs (Serveur Windows, Terminal Serveur, serveur de messagerie)
- Hébergement des serveurs dans des salles sécurisées et climatisées, disposant de système d'alertes (pannes, incendie, etc.)
- Gestion des sauvegardes
- Evolution des versions des systèmes d'exploitation des différents serveurs

5. Coût de la mise en œuvre de la nouvelle solution de gestion communale

5.1 Mise en œuvre et reprise des données

Analyse, gestion de projet, installation, tests, accompagnement	Nbre jours	Coût unitaire HT CHF	Coût total HT CHF
Analyse et gestion de projet	5.00	1'760.00	8'800.00

Formation, assistance au paramétrage, reprise de données	Nbre Jours	Coût unitaire HT CHF	Coût total HT CHF
Contrôle des habitants, registre civique, chiens, interro web			**10'460.00**
Formation et assistance au paramétrage	3.5	1'560.00	5'460.00
Reprise de données			5'000.00
Comptabilité générale, budgets			**8'120.00**
Formation et assistance au paramétrage	2	1'560.00	3'120.00
Reprise de données			5'000.00
Débiteurs			**8'120.00**
Formation et assistance au paramétrage	2	1'560.00	3'120.00
Reprise de données			5'000.00
Créancier			**1'560.00**
Formation et assistance au paramétrage	1	1'560.00	1'560.00
Facturation diverse (poubelles, impôts fonciers, taxes de raccordement)			**4'680.00**
Formation et assistance au paramétrage	3	1'560.00	4'680.00
Services industriels - facturation de l'eau et l'épuration			**3'120.00**
Formation et assistance au paramétrage	2	1'560.00	3'120.00
Salaires et personnel			**3'900.00**
Formation et assistance au paramétrage	2.5	1'560.00	3'900.00
Total mise en œuvre des modules	**16**		**39'960.00**

Formation, assistance au paramétrage modules en option	Jours	Coût unitaire HT CHF	Coût total HT CHF
Gestion des entreprises			
Formation et assistance au paramétrage	0.5	1'560.00	780.00
GED light			
Formation et assistance au paramétrage	1.5	1'560.00	2'340.00
Echéanciers			
Formation et assistance au paramétrage	0.25	1'560.00	390.00
Total mise en œuvre modules en option	**2.25**		**fr. 3'510.00**

Il a été établi qu'étant donné le mode de fonctionnement du nouveau logiciel, la reprise des données ne sera pas nécessaire concernant la comptabilité générale et les budgets ainsi que pour les débiteurs. Ce choix permettra une économie de CHF 10'000.00 sur le total de mise en œuvre des modules.

5.2 Matériel et licences

Afin de pouvoir connecter les différents postes des communes aux serveurs centralisés, les postes PC devront être récents (Windows 7) et les imprimantes devront être des imprimantes réseau.

Les licences tierces suivantes sont à prévoir:

Licences tierces	Quantité	Coût HT CHF	Coût unique HT CHF	Coût annuel HT CHF
Windows Remote Desktop Services (par utilisateur)	9	76.80		691.20
Antivirus Trend Micro (par poste)	10	48.00		480.00
MS Office standard (par utilisateur)	9	189.00		1'701.00
Exchange standard CAL	9	32.40		291.60
Licences Oracle	9	250.00	2'250.00	427.50
Total licences tierces			**2'250.00**	**3'591.30**

5.3 Mise en œuvre hébergement

Description	Coût HT CHF
Configuration Système	4'160.00
Messagerie	1'110.00
Connectiques, Réseau	2'775.00
Site du Client	2'590.00
Migration, tests et Validation	1'665.00
Support et Formation	2'000.00
Gestion de Projet	3'500.00
Total mise en œuvre hébergement	**17'800.00**

5.4 Récapitulation des investissements sur 5 ans:

Tarif pour 1480 habitants	Investissement total 2018 CHF	Coûts annuels dès 2019 CHF
Pack Ormont-Dessus	-	25'160.00
Analyse de gestion de projet	8'800.00	
Mise en œuvre de la nouvelle solution	39'960.00	
./. non-utilisation de la reprise de données	./. 10'000.00	
Mise en œuvre hébergement (remplacement du serveur)	17'800.00	
Mise en œuvre nouveaux modules	3'510.00	
Licences tierces	2'250.00	3'591.30
Collaborateur pour saisie des données	15'000.00	
Divers 10%	7'700.00	
Total HT	**85'020.00**	**28'751.30**
TVA 7.7%	6'546.55	2'213.85
Total TTC	**91'566.55**	**30'965.15**

A l'heure actuelle, les coûts annuels de licences informatiques s'élèvent à près de CHF 10'500.00 TTC, correspondant aux programme BDI, Xpert.Meeting et quelques autres licences qui seront remplacées par les licences tierces mentionnées ci-dessus.
A ce montant fixe s'ajoutent des coûts variables et dépendants des pannes et des interventions sur notre logiciel actuel, ce coût approchait les CHF 10'000.00 en 2016 et 2017. Ces coûts seront en grande partie inclus dans le pack proposé par le Groupe T2i.
Durant le temps de transition, soit au cours de l'année 2018, il sera nécessaire de maintenir la licence auprès d'OFISA.

6. Conséquences sur l'administration:

La modernisation et l'homogénéisation des logiciels permettront une épuration de l'ensemble des dossiers existants, en les classant de manière optimale et ouvrira la voie à une meilleure transmission d'informations entre nos services tout en évitant les redondances.

A terme, le gain de temps devrait permettre à l'administration de gérer ses tâches courantes tout en répondant aux sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des institutions étatiques (statistiques, rapports, transmission d'informations) grâce à une automatisation de ces tâches redondantes.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

Vu le préavis municipal n°13-2017, relatif à une demande de crédit pour le remplacement des logiciels informatiques communaux ;

Ouï les rapports des commissions chargées de l'étudier ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour de cette séance ;

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à changer le logiciel de gestion de l'administration communale ;

2. de lui octroyer, à cet effet, un crédit de **CHF 91'566.55** à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, de procéder à l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat ;

3. d'accepter l'augmentation du budget des coûts entretien des machines/mobiliers dès 2019 conformément au coût du Pack ;

4. d'amortir cette dépense par le biais du budget annuel en maximum 10 ans.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Ph. Grobéty

MUNICIPALITÉ D'ORMONT-DESSUS

Le secrétaire :

C. Fuhrer

Délégué de la Municipalité à disposition : M. Philippe Grobéty, syndic